POLOGNE – 3000 hectares de culture de maïs GM illégaux

Par

Publié le 30/09/2008, modifié le 27/02/2025

Malgré une interdiction nationale, des agriculteurs polonais ont « acheté » des semences de maïs transgéniques et les ont semées. Selon l'organisation polonaise des producteurs de maïs [1], il y aurait eu 320 hectares de maïs GM cultivés en 2007 et 3000 hectares cette année, soit une multiplication par 10 des cultures illégales. Cité dans le journal Rzeczpospolita [2], R. Gabarkiewicz, directeur de GBE Pologne – Green Biotechnology in Europe - qui représente en Pologne, entre autre, Monsanto, BASF, Bayer et Pioneer, précise qu'en Pologne les lois sont moins restrictives qu'en Allemagne, ce qui explique que les Polonais vont bientôt dépasser les Allemands en termes de superficie consacrée aux plantes transgéniques. Moins restrictives ? Mais quoi de plus stricte qu'une interdiction ? [3] Ce partisan des biotechnologies végétales affirme également qu'il est juste interdit de vendre les semences sur le territoire national, mais qu'il est légal de faire de la publicité pour le maïs GM Mon810 en Pologne. Les entreprises donnent donc les coordonnées des revendeurs en Allemagne, République tchèque ou encore Slovaquie, trois pays frontaliers avec la Pologne. Et sur le site de Monsanto Pologne, on trouve des informations techniques et pratiques, pour aider les agriculteurs à cultiver du maïs GM [4].
De même, comme l'affirme Adam Koryzna, président de la Coalition pour une agriculture moderne (en polonais : Koalicji na rzecz Nowoczesnego Rolnictwa), sans législation adéquate, chaque agriculteur est libre de faire ce qu'il souhaite, tant qu'il agit en "catimini". Ce dernier a d'ailleurs aussi avoué avoir cultivé depuis plusieurs années du maïs GM, dans la région d'Opole, mais précise aussitôt que sa récolte n'a pas été vendue mais utilisée en auto-consommation pour son bétail.
Les services étatiques ne prennent aucune disposition à l'encontre de ces agriculteurs, bien que ces cultures soient illégales, puisque non déclarées, contrairement à ce qu'exige la loi de 2001.

[1] Polski Zwiazek Producentów Kukurydzy http://www.kukurydza.info.pl/

[2] Rzeczpospolita, http://www.rp.pl/artykul/190093.html (informations traduites du polonais par Inf'OGM)

[3] POLOGNE - La Pologne se ravise sur ses législations relatives aux OGM

[4] http://www.monsanto.pl/nasiona/nasi...

Adresse de cet article : https://infogm.org/pologne-3000-hectares-de-culture-de-mais-gm-illegaux/